

## INSCRIPTION A LA FORMATION ANIMATEUR APNÉE POUR LES CADRES

LA COMMISSION APNÉE du CODEP 94 FFESSM organise le Samedi 21/01/2017 une journée de formation apnée à destination des cadres de la FFESSM souhaitant se perfectionner dans le domaine de l'apnée.

**Cette journée sera composée :**

- D'une partie théorique de 9h00 à 12h30 dans les locaux du CODEP 94 FFESSM au : CDOS 38/40 rue Saint-Simon - 94 000 CRÉTEIL
- D'une partie pratique de 13h30 à 17h30 à la Piscine Sainte Catherine - Allée Centrale - Ile de Brise Pain - 94 000 CRÉTEIL

Les personnes inscrites à la formation auront en outre la possibilité d'assister à une séance complète d'entraînement dans les clubs (des encadrants apnée) en amont de la journée de formation.

Le coût de la formation est de 65 € Le repas n'est pas compris dans la journée.

**Conditions de candidature à la formation :**

- Être titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité
- Être en possession d'une attestation de RIFA d'une des disciplines de la FFESSM
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités subaquatiques établi depuis moins de un an.
- Être au minimum initiateur d'une des commissions de la FFESSM

Il est demandé aux candidats intéressés de se préinscrire sur le formulaire accessible par le lien suivant.

<https://www.inscription-facile.com/form/DhRmON0PXSYwznsPLXWM>

La date limite d'inscription est fixée au **Lundi 16/01/2017**

La formation comprend la délivrance d'une **carte de RIFAA** et uniquement pour les encadrants techniques d'une **carte d'Initiateur Entraineur niveau 1 (IE1)**.

La demande d'inscription est à adresser à :

**Jean François BARBÉ**  
**94 rue Brillat-Savarin**  
**75013 PARIS**  
jeanfrancois.barbe@gmail.com  
06 86 07 93 09

## FEUILLE À RETOURNER

### FORMATION ANIMATEUR APNÉE POUR CADRES DE LA FFESSM

NOM :

Prénom :

e- Mail :

Téléphone :

CLUB :

N° LICENCE : .....

#### Joindre :

- Copie de la licence FFESSM en cours de validité
- Copie de la carte de cadre de la FFESSM
- Copie du RIFA d'une des disciplines de la FFESSM
- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique des activités subaquatiques établi depuis moins de un an
- Un chèque de votre **CLUB (et non pas individuel)** de 65 € à l'ordre de: « CODEP 94 FFESSM - Commission Apnée »

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**